

République du Sénégal



**Région de Kaolack
Département de Kaolack
Commune de Kaolack**



Dakar, le 26 Août 2016

**Madame Mariama SARR, Ministre,
Maire de la Commune de Kaolack
(Sénégal)**

Objet : Proposition d'un Cadre de Partenariat
entre les Communes de Kaolack et de Aosta.

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des priorités définies dans le **Document de Stratégies- Pays Sénégal-Italie 2013-2016**, l'Agenda International relatif aux Objectifs de Développement Durable (ODD), les **Lignes Directrices du Sommet de Paris 2015 sur les changements climatiques**, et avec le soutien des Associations Nationales des Communes de nos deux pays, je voudrais, par la présente, vous proposer un cadre de partenariat dynamique entre nos deux institutions respectives.

Les axes de ce partenariat futur, pourrait, sur la base des leçons apprises au titre de l'expérience des projets et programmes financés par la Coopération Italienne et des Organisations de la Société Civile intervenant au Sénégal, couvrir les domaines ci-après :

1. Le soutien au processus d'émergence et d'émancipation économique et sociale des groupes les plus défavorisés principalement les femmes et les jeunes ;
2. La promotion du secteur privé à travers les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de nos deux communes en mettant l'accent sur les incubateurs d'entreprises, les parcs scientifiques et technologiques, les parcs territoriaux pour l'emploi, les industries culturelles etc.

A cet effet, le rôle de la Diaspora sénégalaise originaire de la Commune de Kaolack et résidant dans la Provence de la Vallée d'Aosta, pourrait être valorisé dans la promotion du développement économique local.

Les **Centres Intégrés de Développement Economique et Social "CIDES-Saloum"** (Région Naturelle de Kaolack) mis en place grâce au financement du Gouvernement Italien et avec l'assistance technique de **KIP International** pourrait servir de levier pour la promotion du marketing territorial et la valorisation des ressources naturelles locales dans des chaînes de valeurs compétitives.

3. La collecte, la gestion et l'exploitation des ordures ménagères à travers un système d'assainissement durable et protecteur de l'environnement.

.../...

4. L'aménagement et l'exploitation des sites et parcs d'attraction culturels pour les enfants ainsi que la promotion du tourisme ;
5. L'amélioration de la Gouvernance Locale à travers un système de planification, de programmation et Suivi-évaluation budgétaire performant et sensible au genre.

Dans l'espoir que ces axes ou domaines d'intervention rencontreront votre adhésion, je vous prie de bien vouloir recevoir ci-joint, une Fiche Technique sur la Commune de Kaolack.

Veillez croire, **Monsieur le Maire**, l'assurance de ma parfaite considération.

_//-

Monsieur Fulvio CENTOZ
Maire de la Commune de AOSTA
Piazza Chanoux, 1 – 11100 AOSTA
Tél. : 0165 3001 - Fax : 0165 45603
099 GABINETTO SINDACO
E-mail : gabinetto@comune.aosta.it
République d'Italie



Nasce ad Aosta, il 4 febbraio 1975, si sposa con Manuela Lucianaz ed è padre di tre figli, Aline, Jean Louis e Olivier.

Nel 2008 diventa funzionario amministrativo presso l'Ufficio del Difensore civico della Valle d'Aosta dopo aver conseguito la Laurea in Giurisprudenza presso l'Università di Pavia e dopo aver lavorato per alcuni studi legali di Aosta ottenendo l'abilitazione alla professione forense.

Nel gennaio del 2014, a seguito di selezione interna, ottiene un incarico di particolare professione nell'ambito dell'Assessorato alla Sanità e diventa il delegato alle Tutele, Curatele e Amministrazioni di Sostegno della Regione autonoma della Valle d'Aosta.

Nel 2005 viene eletto consigliere comunale a Rhêmes-Notre-Dame e ricopre la carica di Presidente della Commissione per i Regolamenti e membro della Commissione elettorale comunale.

Nel 2007 partecipa alle primarie per le elezioni del nascente PD. Nel 2009 viene eletto componente della Direzione Regionale del Partito Democratico della Valle d'Aosta.

Nel 2010 si presenta nuovamente alle elezioni comunali di Rhêmes-Notre-Dame e diventa Sindaco.

È membro del Consiglio dei Sindaci della Comunità Montana Grand-Paradis, dove si occupa di rifiuti, di servizio idrico integrato e di progetti europei.

Componente dell'Assemblea del Consiglio permanente degli enti locali e del Consorzio degli enti locali della Valle d'Aosta dove si occupa di lavoro e pubblico impiego.

Nell'autunno del 2012, alle elezioni primarie per la scelta del candidato alla carica di Presidente del Consiglio del centrosinistra, è promotore e coordinatore del Comitato "Valle d'Aosta con Renzi".

All'interno dell'organo dirigente del PD della Valle d'Aosta ricopre la carica di Responsabile del Dipartimento Autonomia, Federalismo, Europa ed Enti Locali.

Si candida alle elezioni regionali del 2013 e con 459 preferenze si piazza al sesto posto della lista PD-Sinistra VDA.

Il 22 febbraio 2014 viene ratificata la sua elezione a Segretario regionale del Partito Democratico della Valle d'Aosta.

Alle elezioni comunali del 10 maggio 2015 è candidato sindaco per la coalizione formata da Union Valdôtaine, Stella Alpina, Partito Democratico e Creare VdA che si afferma al primo turno con il 54.18% dei consensi.

FULVIO CENTOZ

Fulvio Centoz naît à Aosta, le 4 Février 1975. Il est marié avec Manuela Lucianaz et père de trois enfants : Aline, Jean Louis et Olivier.

Après une licence en Droit à l'Université de Pavie et l'habilitation à exercer la profession juridique, en 2008 il occupe le poste de fonctionnaire administratif auprès du Bureau du Défenseur des droits civiques de la Région Valle d'Aosta.

En 2014, grâce à une sélection interne, M. Centoz devient le Délégué pour la Tutelle, Curatelle et Administration de soutien de la Région autonome de la Valle d'Aosta.

Déjà en 2005 il était Conseiller municipale à Rhêmes-Notre-Dame, Président de la Commission pour le Règlements et membre de la Commission Electorale municipale.

En 2007 il participe aux élections du parti démocratique et en 2009 il est nommé membre de la Direction Régionale du Parti Démocratique de la Valle D'Aosta.

Aux élections du 2010 il devient Maire de Rhêmes-Notre-Dame.

Il est aussi membre du Conseil des Maires de la Communauté Montana Grand-Paradis, chargé de la gestion et valorisation des déchets, des services hydrauliques et des projets Européens. Il fait aussi partie du Conseil Permanent des collectivités locales, en charge de travail et emplois publique.

En 2013 pendant les élections pour le choix du Premier Ministre de centre gauche, il est promoteur et coordonnateur du comité « Valle d'Aosta avec Renzi ».

A l'intérieur de la Direction du PD de la Valle d'Aosta, il est responsable du Département d'Autonomie, Fédéralisme, Europe et Collectivités Locales.

Aux élections de 2013 avec 459 vœux, il est à la 6^{ème} place de la liste du PD de la Valle d'Aosta.

Le 22 Février, son élection à Secrétaire régionale du Parti Démocratique de la Valle d'Aosta est ratifiée.

Aux élections municipales du 10.05.2015 il est candidat Maire dans la coalition créée entre Union Valdôtaine, Stella Alpina, Parti Démocratique et Creare VdA qui gagne au premier tour avec le 54.18% du consensus.

Mail envoyé à l'Association Nationale des Communes Italie (ANCI) par Giulia :

On pourrait écrire un projet pour l'appui au CIDES de Kaolack (veuillez voir la brochure ci-jointe) afin de pouvoir créer et soutenir les petites entreprises et les coopératives de femmes et jeunes, chargées de la récolte et le triage des déchets dans la ville de Kaolack.

Cela pourrait mettre en évidence l'importance et la valeur économique de ces activités afin de promouvoir dans le Pays les technologies liées à l'économie verte qui pourront après être reproduites dans d'autres réalités locales.

Pour ce qui regarde les technologies, en premier lieu on devrait se baser sur les expériences qui sont déjà en cours au Sénégal mais qui pourront être intégrées avec d'autres approches plus efficaces de la part d'experts compétents.

Etant donné que le MFFE a créé, dans la Région de Kaolack, plusieurs structures finalisées au microcrédit pour le soutien des activités productives des femmes et des jeunes, dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée, les activités génératrices de revenus et liées au triage des déchets pourront être financées par le microcrédit.

Le CIDES, de son côté, pourrait fournir l'appui pour la conception et la gestion des activités. Ci-joint la brochure du CIDES Saloum de Kaolack.

Ca pourrait être l'occasion pour inclure aussi les associations d'émigrants Sénégalais en Italie.

Junte Communale

La réforme des autonomies locales a modifié les compétences de la Junte qui est devenue un organe exécutif avec une compétence résiduelle, dans le sens qu'elle accomplit tous les actes d'administration qui, de par la loi, ne sont pas réservés au Conseil, attribués au Maire ou ne sont pas de compétence des dirigeants. Dans le détail, la Junte communale est composée des Assesseurs qui sont nommés par le Maire auxquels il délègue des compétences par matière; elle collabore avec le Maire et œuvre par le biais de délibérations collégiales dans la réalisation des orientations générales du Conseil, référant à ce dernier sa propre activité et développant des propositions envers le Conseil lui-même; elle n'est plus mandatée par le Conseil dans les matières de sa compétence.

La Junte Communale de notre ville est formée par le Maire, l'Adjoint au Maire et cinq Assesseurs.

La Junte comunale d'Aoste:

- **Fulvio Centoz** – Maire, avec compétence en matière de Personnel, Police locale, Protection civile, Services démographiques, Affaires juridiques, Affaires générales, Innovation technologique et programmation européenne, Statistique, Guichet polyvalent pour les citoyens;
- **Antonella Marcoz** – Adjoint au Maire, Assesseur au Développement économique, au Guichet polyvalent pour les entreprises, au Tourisme, à la Culture, au Bureau unique des événements, aux Politiques des jeunes et au Rapports avec les Organismes et les Sociétés à participation;
- **Delio Donzel** – Assesseur à l'Urbanisme, à la Construction, à l'Environnement, au Développement durable, au Service hydrique intégré, à l'Hygiène urbaine et à la Distribution du gaz naturel;
- **Valerio Lancerotto** - Assesseur aux Travaux publics, à la Viabilité, à l'entretien et la maintenance des bâtiments publics et aux Rapports avec les hameaux et les quartiers

- **Carlo Marzi** – Assesseur aux Services financiers, au Patrimoine et au Sport
- **Andrea Edoardo Paron** – Assesseur à l'Instruction Publique, aux Rapports avec l'Université, à la Mobilité, au mobilier urbain, Smart-city, à l'entretien des jardins publics et à l'éclairage public.
- **Marco Sorbara** – Assesseur aux Politiques sociales, au Bâtiment public-Logement et à l'Égalité des Chances

RE: Re: Fwd: Cadre de Partenariat

De: "Dario Giulia" <giulia.dario@ideassonline.org>

À:

ousmanekacso@yahoo.fr

Cc:

"Luciano Carrino" <luciano.carrino@kipschool.org> "Giuliana

Serra" <teti.giu@gmail.com>

En-têtes complets Vue imprimable

Bonjour Ousmane!

En attendant de pouvoir vous envoyer le rapport de la mission de Vincenzo Milio, je voulais t'informer des contacts que j'ai pris pour explorer les possibilités d'un partenariat avec la ville de Kaolack. J'ai consulté :

- □□□□□□□□ Marco Grandi, le directeur de la coopération décentralisée de la Ville de Milan (le commissaire de l'Expo Sala maintenant est le nouveau Maire) qui a montré un intérêt à établir un partenariat avec la Ville de Kaolack vu que la Municipalité de Milan est déjà engagée dans d'autres territoires du Sénégal. Marco m'a dit qu'il va essayer de favoriser la participation du nouveau Maire à une rencontre de mairies qui se tiendra au Sénégal en septembre. On est d'accord de reprendre le thème à la fin juillet, à la conclusion de son congé.
- □□□□□□□□ Simonetta Paganini, la responsable de la coopération décentralisée de l'ANCI (Association Italienne des Municipalités). Elle travaille depuis longtemps avec nous et m'a promis d'explorer l'intérêt des villes les plus actives pour un partenariat avec Kaolack. Nous allons reprendre les contacts la semaine prochaine et je maintiendrai au courant des résultats.
- □□□□□□□□ Lorenzo Paoli, représentant de l'ONG Oxfam, qui a participé au Pavillon KIP Expo et qui est intéressée à continuer la collaboration. Il m'a promis d'explorer l'intérêt de Oxfam pour présenter un projet à la coopération italienne pour Kaolack, en associant aussi la coopération décentralisée. Il m'a dit qu'ils sont orientés dans le domaine de l'économie locale et donc je lui ai proposé de penser à un projet en partenariat avec le CIDES Saloum pour un plan de recollection et recyclage de déchet dans la ville de Kaolack, avec des coopératives et petites entreprises de femmes et de jeunes. La semaine prochaine j'ai un rendez-vous avec lui et je t'informerai sur les résultats.

Je vais continuer à suivre ses contacts et j'espère qu'ils donneront des bons résultats !

A bientôt

Ville d'Aoste

Italie/Région de la Vallée d'Aoste

» Aoste

Aoste est une ville italienne, située dans la province de la Vallée d'Aoste et la région de la Vallée d'Aoste. la ville d'Aoste est la préfecture de la région de la Vallée d'Aoste. Ses habitants sont appelés les aostani. La ville s'étend sur 21,4 km² et compte 35 049 habitants depuis le dernier recensement de la population. La densité de population est de 1 639,3 habitants par km² sur la ville.

Entourée par Charvensod, Saint-Christophe et Gressan

Située à 583 mètres d'altitude, la ville d'Aoste a pour coordonnées géographiques

Latitude: 45° 44' 6" nord

Longitude: 7° 18' 48" est.

Le maire d'Aoste se nomme ~~Stano~~ ^{Fulvio Centoz}.

La ville est jumelée avec 7 autres villes dans le monde qui implique la municipalité dans le domaine social.

Pour toutes vos démarches administratives, vous pouvez vous rendre à l'hôtel de ville d'Aoste situé Piazza Emile Chanoux, 1. Vous pouvez aussi contacter la mairie par téléphone ou par courrier électronique grâce à l'adresse e-mail de la municipalité indiquée ci-dessous.

ZONE N. A1
SERVICES INSTITUTIONNELS

BUREAU DU CABINET DU SYNDIC (MAIRE)

8 Place Chanoux (Hôtel de Ville) - 2e étage
Tél. 0165/300413 - 0165/41027 Fax 0165/44020
e-mail: gabinetto@comune.aosta.it

Le Syndic reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 et le jeudi sur rendez-vous.

Le bureau du Cabinet du Syndic a pour rôle de supporter les administrateurs, notamment le Syndic, et s'occupe : de l'information et la communication à l'extérieur de l'organisme, du développement d'édition du site Internet et du bulletin radiophonique communal, des relations publiques, l'organisation ou le soutien, également à travers l'attribution de subventions, de manifestations institutionnelles et culturelles, jumelages, relations avec des organismes et institutions internationales, cérémonies protocolaires.

SECRÉTARIAT DU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL COMMUNAL

1 Place Chanoux 1er étage
Tél. 0165/300499 0165/300499 Fax 0165/34917
e-mail presidenza-consiglio@comune.aosta.it

Le Président du Conseil communal reçoit sur rendez-vous.

Le Secrétariat supporte l'activité du bureau de la Présidence du Conseil communal et, en particulier, du Président qui a la responsabilité du fonctionnement, de la convocation, de la préparation de l'ordre du jour et du programme des travaux du Conseil, de la coordination des travaux des commissions du conseil, de la convocation et de la présidence de la conférence des chefs de groupe. Le Secrétariat est le point de référence en matière de solidarité internationale et coopération décentralisée.

SECRÉTARIAT ORGANES INSTITUTIONNELS

1 Place Chanoux 1er étage
Tél. 0165/300424 - 0165/300492 - fax 0165/32425
e-mail organi-istituzionali@comune.aosta.it

Horaire	d'ouverture	au	public:
lundi	et	mardi	8h30/17h30
mardi, mercredi et jeudi 8h30/17h00			

Le Secrétariat Organes institutionnels développe des fonctions de support aux organes institutionnels (Conseil communal, Commissions du conseil et Junte communale) sous les différents profils de l'assistance aux travaux, de la rédaction et de traitement d'actes et mesures et de l'activité générale de secrétariat. Il est possible, en outre, de retirer auprès du Secrétariat Organes institutionnels les actes judiciaires déposés au siège communal.

PROTOCOLE

1	Place	Chanoux	1er	étage
Tél.	0165/300456	0165/300456	Fax	0165/45603
e-mail: protocollo@comune.aosta.it				

Horaire	d'ouverture	au	public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h20 et de 14h30 à 16h20			

Le bureau Protocole traite la correspondance reçue et expédiée et s'occupe de la distribution interne ordinaire: il est donc en relation avec l'ensemble de la complexe structure organisationnelle de l'organisme.

ORGANISATION ET MÉTHODES

1 Place Chanoux 1er étage

Tél. 0165/300491 0165/300491 Fax 0165/45603

e-mail: organizzazione@comune.aosta.it

Les activités du bureau Organisation et Méthodes sont structurées en cinq domaines principaux:

1. organisation, entendue comme projet et réalisation des changements dans la structure d'organisation et dans les procédures de travail;
2. formation, qui se traduit par la gestion des ressources financières destinées aux cours de formation du personnel, à rechercher aussi par la mise en œuvre de projets spéciaux, et par l'organisation des initiatives de formation qui impliquent des groupes de personnels significatifs;
3. programmation, qui concerne principalement la coordination des objectifs du plan exécutif de gestion;
4. contrôle, à la charge du noyau d'évaluation, qui consiste à vérifier la réalisation des objectifs établis dans le plan exécutif de gestion;
5. information interne, soit à travers la diffusion de dispositions d'intérêt général, soit par le biais de la récolte de données auprès des différents services ayant pour but la mise en place de recherches et d'études par des org

Le Conseil Communal

Les compétences du plus vaste organe électif de la Commune ont été redessinées par la loi de réforme des autonomies locales approuvée en 1990. Le Conseil est en charge de l'orientation et du contrôle politique et administratif de l'organisme local, et approuve donc les actes fondamentaux à contenu de caractère général. Parmi ceux-ci:

- approbation des Statuts de l'organisme, règlements, ordonnance des bureaux et des services;
- approbation des programmes d'activité, relations prévisionnelles et programmatiques, bilans, plans territoriaux et d'urbanisme;
- approbation des conventions entre plusieurs organismes;
- institution de contributions et discipline générale des tarifs pour la fonction des services, attribution de prêts, acquisition ou vente d'immeubles;
- définition des orientations pour la nomination et la désignation des représentants de la Commune auprès d'organismes, sociétés ou institutions.

Président du Conseil communal d'Aoste:

Michele Monteleone

Vice-Présidents du Conseil communal d'Aoste:

Sara Favre (pour la majorité), Etienne Andrione (pour la minorité)

Bureau de Présidence du Conseil:

Commune d'Aoste, 1, place Chanoux, tél. 0165/3001 0165/3001

Les composants du Conseil communal d'Aoste:

Fulvio Centoz – Syndic (Maire)

Antonella Marcoz – Adjoint au Maire

Marco Sorbara, Valerio Lancerotto, Andrea Edoardo Paron, Luca Zuccolotto, Sara Favre, Cristina Galassi, Josette Borre, Vincenzo Caminiti, Nicola Prettico (Union Valdôtaine);

Carlo Marzi, Delio Donzel, Luca Girasole, Jeannette Migliorin, Sara Elena Dosio (Stella Alpina)

Antonino Malacrinò, Antonio Crea, Pietro Diego Verducci, Michele Monteleone (Partito Democratico - Sinistra VdA)

Loris Sartore, Giuliana Lucrezia Lamastra, Gianpaolo Fedi (Alpe)

Nicoletta Spelgatti, Andrea Fabrizio Manfrin (Lega Nord)

Luca Giuseppe Lotto, Patrizia Pradelli (Movimento 5 Stelle)

Etienne Andrione (Groupe mixte de minorité)

Carola Carpinello (L'Altra Valle d'Aosta – Sinistra per la Città)

Bonjour Ousmane,

Voilà les informations sur le Maire de Aosta. Le Maire est membre du Conseil des Maires de la *Comunità Montana Grand-Paradis*, où ils ont réalisé un travail important sur la **gestion et valorisation des déchets**. En annexe vous trouvez l'information de la page web de la Commune.

Fulvio Centoz

Sindaco del Comune di Aosta

**Piazza Chanoux, 1 - 11100 AOSTA Tel:
0165 3001 Fax: 0165 45603**

**099 GABINETTO SINDACO
<gabinetto@comune.aosta.it>**

La lettre pourrait être envoyée en copie a:

Simonetta PAGANINI

Associazione Nazionale dei Comuni Italiani

**Head of Decentralised Co-operation
Department**

paganini@anci.it

Et voilà le message que j'ai envoyé à l'ANCI pour mobiliser les maires et qui pourrait être repris dans la lettre pour les parties pertinentes. J'espère que Giuliana m'aidera a le traduire en bon français.

Potrebbe essere disegnato un progetto per l'appoggio al CIDES di Kaolack (vedi la Brochure allegata) per mettere in opera piccole imprese e cooperative di donne e giovani, per la raccolta e il riciclo dei rifiuti della città di Kaolack, in modo da mettere in evidenza il valore economico di queste attività e promuovere nel paese tecnologie di economia verde che potrebbero essere successivamente riprodotte nel territorio regionale a altre realtà locali del paese. Per le tecnologie ci si dovrebbe appoggiare prima di tutto a esperienze già in corso in Senegal ma potrebbero anche essere apportate nuove

modalità efficaci da esperti competenti. Il Ministero della Donna ha attivato nella Regione di Kaolack diverse strutture di micro-credito per sostenere le attività produttive delle donne e dei giovani e nel quadro di un partenariato di cooperazione decentrata potrebbero essere sostenute queste attività economiche di riciclo dei rifiuti della città attraverso i micro-crediti. Il CIDES, da parte sua, potrà fornire tutto il supporto per la progettazione e gestione delle attività. In allegato trovi la brochure del CIDES Saloum di Kaolack. Magari potrebbe anche essere una bella occasione per coinvolgere le associazioni di emigranti senegalesi in Italia.

A bientôt

Giulia